

UN REGARD SUR LA POLYVALENTE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY



"L'école publique de Saint-Léonard où l'on met l'accent sur la personnalisation"

LA RENTRÉE

Si votre enfant est inscrit à la polyvalente, le 21 ou le 22 juin vous avez reçu une documentation pertinente à la rentrée. Prenez connaissance de ces informations, c'est très important. Si vous n'avez pas reçu cette enveloppe de convocation, appelez-nous à 325-0480.

À titre de rappel
2e secondaire - la rentrée se fait jeudi le 28 août (p.m.)
3e secondaire - la rentrée se fait jeudi le 28 août (p.m.)
4e secondaire - la rentrée se fait mercredi le 27 août (p.m.)

UNE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE QUI PERMET L'ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ

Les élèves (au nombre de 1400) sont regroupés en unités de formation de niveau (environ 250). Ils recevront leurs cours dans des locaux qui sont tous situés dans le même secteur de l'école. Habituellement, ces locaux entourent le centre de ressources du niveau qui est le foyer principal où se déroulent les activités de l'enseignement personnalisé.

Cette unité de formation est sous la responsabilité d'un directeur adjoint lequel rencontrera souvent les élèves lors des périodes contacts. Ce directeur se-

son suivi pédagogique des élèves, par un enseignant responsable de l'encadrement du niveau. C'est l'éducateur-conseiller du niveau.

L'éducateur-conseiller intervient auprès des élèves individuellement et collectivement, afin que l'élève assume ses responsabilités, exprime ses besoins et ses attentes, ait un soutien dans la recherche de solutions lors d'un conflit, établisse aisément des communications avec ses pairs, ses éducateurs et ses parents et vive harmonieusement sa vie scolaire et son ap-

UN ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ

Pour une deuxième année, nous appliquerons une formule d'enseignement qui respecte davantage le rythme d'apprentissage et les besoins individuels des élèves (formule XD7).

En bref, tous les élèves d'un niveau ont six (6) périodes sur quarante-deux (42) à planifier suivant leurs besoins. Il est à noter que durant ces périodes, tous les élèves d'un niveau et tous les enseignants de ce niveau sont disponibles ou libres en même temps.

Les élèves qui éprouvent une difficulté seront convoqués en récupération (obligatoire); les autres iront volontairement rencontrer un enseignant en aide individuelle ou s'inscriront à une activité d'enrichissement telle ou pas à leurs matières de cours (ex.: génie en herbe, poterie, initiation à l'informatique, etc.).

L'élève qui n'éprouve pas de difficulté peut aussi pendant ces périodes se rendre à la bibliothèque de l'école ou rencontrer un des professionnels de l'école (ex.: conseiller d'orientation, service de santé, etc.). Cette formule permet donc de multiplier (X) suivant les besoins, les rencontres élèves-enseignants, de diversifier (D) les types de rencontres (récupération, aide individuelle, enrichissement), de s'adresser à tous (T) les élèves qu'ils soient forts, moyens ou faibles.

En résumé, ces périodes ne sont pas libres; il s'agit véritablement de six (6) périodes d'enseignement personnalisé.

L'ÉLÈVE Y TROUVE SA PLACE

L'apprentissage de la démocratie et de l'implication dans le milieu se fait grâce au dynamisme des conseils de niveau et du conseil général des élèves.

Plus de 400 jeunes font partie des décideurs de l'école et des porte-parole des élèves.

PAGE 2 - PROGRÈS DE SAINT-LÉONARD - MARDI 26 AOÛT 1986



lieu fréquentant et le professeur élève.



L'enseignant est au coeur du projet éducatif



gestion de son personnel, au nom même de ses besoins, de son projet éducatif et de sa pédagogie.

Pour aller au bout de cette valorisation de l'école, le ministre est conscient que seuls des pédagogues convaincus pourront y parvenir. «Au total, ajoute-t-il, l'évolution des savoirs, la hausse des qualifications, la quête d'humanisation et le défi de la qualité convergent vers la promotion de l'acte pédagogique au rang d'un acte professionnel.

Cette reconnaissance du statut professionnel des enseignants, plus, en contrepartie, des exigences aux yeux de la collectivité, tel le nécessaire dialogue entre professionnels et usagers pour définir et évaluer la qualité des services.

(Suite à la page 8)

À l'occasion de sa visite au centre de ressources en sciences humaines de la Polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry à Saint-Léonard, le ministre de l'Éducation a déclaré: «C'est en visitant des écoles qu'on peut envisager des réformes, en s'appuyant sur du solide, sur du concret». M. Laurin était accompagné du directeur de l'école M. Jean-Guy Camigué.

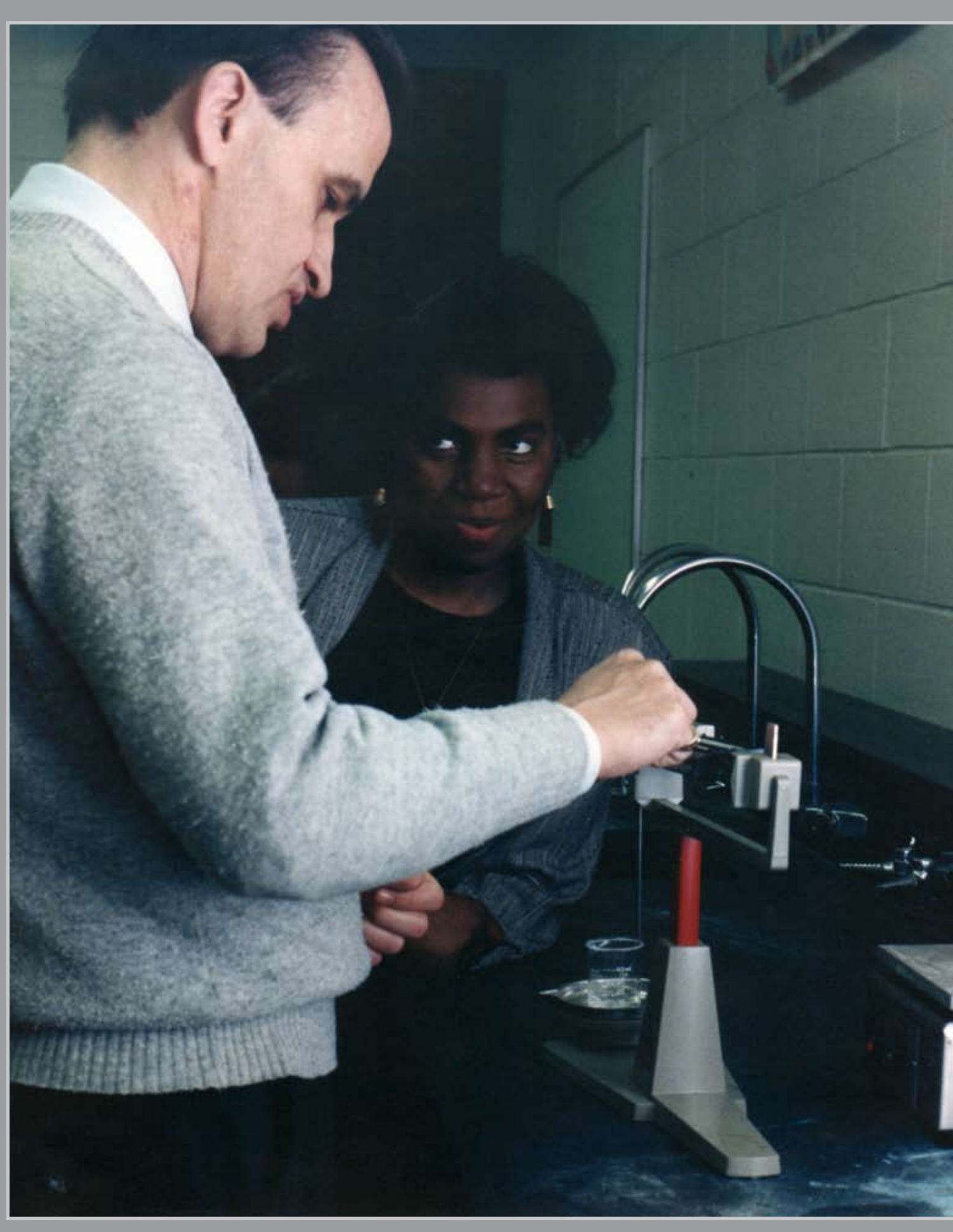


sources humaines, matérielles et financières. La possibilité d'établir ses liens en personnel en fonction de projet éducatif et de sa pédagogie, la répartition des effectifs, la distribution des tâches davantage individualisée, l'affectation des ressources humaines, non seulement selon les critères d'ancienneté, mais aussi selon des critères de capacités personnelles et de ceux collectifs, voilà autant de messages qui, tout à la fois, respectent l'essence de l'enseignement et l'enseignant et la responsabilité de lui. Tout en évitant l'arbitraire, il à l'école plus de souplesse dans la



M. Laurin, c'est à mon tour de vous poser des questions. Le ministre de l'Éducation a accordé deux entrevues à des élèves de la polyvalente.

Pédagogie adaptée



Gestion de temps souple

